



DDFiP 86

CTL du 23 juin 2020 :

Poitiers, 23 juin 2020

OBJET : Déclaration liminaire

Monsieur le directeur,

la crise sanitaire que nous traversons a fourni à de nombreux agents un sentiment de fierté : malgré la fatigue, tant de ceux qui étaient présents que des télétravailleurs qui ont concilié métier et des situations familiales pas forcément idéales, le service des finances publiques de la Vienne est resté debout.

Si nous avons vu une preuve de votre générosité dans la méthode de calcul des RTT du COVID 19, il n'est pas souhaitable que nous connaissions un nouveau confinement qui verrait les plus motivés des agents céder aux sirènes de l'ASA tant la différenciation des jours sacrifiés entre les présents et les absents leur sembla faible au final.

Sentiment d'injustice de certains qui aurait pu s'estomper puis disparaître sous les lumières de la prime COVID ... hélas, trois fois hélas, la déclinaison ministérielle de la loi et son application locale laissa sur leurs faims nombre de teneurs de l'effort, perdus entre l'absence de transparence et le sentiment de calculs différenciés selon les services ... la rumeur et les vantardises scellant pour certains la tombe du courage.

Puis vint le déconfinement ...

Le déconfinement est un processus lourd qui subit l'arythmie des orientations nationales auxquelles il faut s'ajuster : la centralisation ministérielle n'a pas tenu compte des desiderata locaux et nous a par la même enseigné les limites de la verticalité

L'extension massive du télétravail est un des faits marquants de cette crise : c'était donc réalisable de façon massive pour notre administration ... sous la contrainte. Nous nous interrogeons sur l'avenir de ce télétravail désormais et nous vous interrogeons.

Quel perspectives pour les télétravailleurs dans un monde déconfiné ? Quel nombre de jours en télétravail ? Quelle dotation informatique ? Scanner? Imprimante ? Et quel mobilier ?

Si l'on porte autant d'attention à l'ergonomie des postes de travail dans les locaux de la direction avec un mobilier et des outils adaptés, il est logique de procéder de même pour l'espace de télétravail des agents car les risques de voir augmenter les troubles musculo-squelettiques ne sont jamais loin.

Aujourd'hui il sera question du bilan de la formation professionnelle ; un bilan dense que nous trouvons satisfaisant et nous ne pouvons que féliciter l'équipe qui en est responsable.

Mais nos professions sont-elles encore attirantes ?

Gel du point d'indice ? Déresponsabilisation de l'encadrement intermédiaire ? Comment attirer les meilleurs étudiants avec des perspectives de carrière qui s'amenuisent ?

Ce ne sont donc peut être pas que les meilleurs qui rentrent chez nous, ce qui rend le travail de la formation professionnelle d'autant plus méritant .

La boucle est bouclée... ou presque, puisqu'aujourd'hui nous allons décliner l'accueil voulu par la Direction interministérielle de la Transformation publique, une déclinaison locale de la proximité où les compétences de l'agent recouvriront par magie les besoins de l'administration.

Nous déclinons donc local, nous déclinons grâce à la transformation publique, nous déclinons... Monsieur le directeur, mais nous ne doutons pas que vous saurez être rassurant.